



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Langues étrangères appliquées

de l'Université Paris 8 - Vincennes
Saint-Denis

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Langues étrangères appliquées

Domaine : Lettres et langues

Demande n° S3LI140007216

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Langues étrangères appliquées* (LEA) propose de former des professionnels trilingues dans l'un des trois secteurs suivants : culture et communication, commerce, et traduction. Les métiers envisagés correspondent effectivement à des emplois ouverts dans le monde du travail, même si un complément de formation (master par exemple, différents diplômes de master sont d'ailleurs ouverts au sein de l'Université) s'avère souvent nécessaire.

La mention de licence est organisée sur six semestres en trois années, avec un choix possible entre trois parcours à partir du semestre 4 (S4), correspondant aux trois secteurs d'emplois annoncés. Les trois premiers semestres sont donc communs à la formation.

Les étudiants choisissent librement un couple de deux langues parmi les neuf offres suivantes : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, hébreu, italien, portugais, russe. Il est en outre possible, mais non obligatoire, d'étudier une troisième langue.

Outre des compétences linguistiques, les étudiants acquièrent des savoirs et savoir faire techniques et interculturels. Des enseignements de droit, d'économie ou encore de gestion font partie intégrante du cursus.

En 2011-2012 le nombre total d'étudiants pour les trois années, tous parcours confondus, était de 571, en forte croissance par rapport aux années précédentes à la suite d'une augmentation de près de 30 % des inscriptions en première année de licence (L1).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention s'avère très intéressante, solide et dynamique ; outre les trois parcours, elle propose en particulier un choix de langues remarquable ce qui offre plus de 200 combinaisons possibles. Une telle offre est unique dans le nord de l'Île-de-France. Les parcours sont intelligemment pensés. Les enseignants développent des stratégies habiles pour pallier les difficultés rencontrées dues à l'hétérogénéité des niveaux des connaissances à l'entrée du cursus.

La licence a pour but la maîtrise de trois langues vivantes (dont le français, éventuellement lui-même langue étrangère, FLE). On attend des étudiants des compétences linguistiques, mais aussi techniques et interculturelles qui préparent à des secteurs d'activité précis. Les étudiants sont en principe immédiatement employables dans les métiers du commerce, de la traduction, des médias, de la culture.

La structure du diplôme respecte le référentiel de licence : les trois premiers semestres sont généralistes, dédiés en grande partie à la remédiation et au renforcement des savoirs. Les trois semestres suivants permettent un approfondissement des techniques et connaissances ainsi qu'une insertion dans le milieu professionnel, en particulier grâce au stage obligatoire en début de troisième année. Les horaires globaux d'enseignement correspondent aux normes institutionnelles.

Dès la prérentrée, les étudiants sont évalués par le biais de tests afin de bénéficier, si besoin est, de cours de remédiation ou de mise à niveau, aussi bien en langues étrangères qu'en français. La méthodologie du travail universitaire n'est pas oubliée : on note la présence d'une unité d'enseignement (UE) entièrement consacrée à ces techniques.

Tout au long du cursus, des enseignants référents sont présents pour leur venir en aide (par parcours et par langue). L'Université permet également la mise à disposition de tuteurs choisis parmi les étudiants plus anciens (de master ou de doctorat). Des réunions d'information et de mise au point sont prévues chaque semestre.

Une réorientation est toujours possible, en particulier grâce à des passerelles vers les licences de langue et civilisation étrangères (LLCE). On ne retrouve en L2 qu'un quart des étudiants initialement inscrits en L1.

Il faut signaler que la mobilité internationale n'est pas au niveau des espérances des porteurs du projet. Des raisons financières sont invoquées pour expliquer que le nombre d'étudiants partant à l'étranger est insuffisant. On aimerait disposer de données sur les départs effectifs et les pays d'accueil.

La mention accueille des étudiants dans le cadre de la formation continue. Si les publics spécifiques peuvent bénéficier d'aménagements, les TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) sont peu utilisées. Aucun enseignement à distance n'est prévu à l'heure actuelle.

Une formation *LEA* est par nature professionnalisante. Les cours, le stage (obligatoire d'une durée de 420h au semestre 5), le projet tutoré (par enseignant référent), tout concourt à donner une vision du monde de l'entreprise, et ce au cours de chacune des trois années. Le dossier gagnerait à préciser le rôle et la fonction des quelques professionnels qui interviennent, mais ne sont pas pris en compte dans les tableaux indicateurs.

De gros efforts sont certes fournis par les responsables de la mention pour la préparation à la vie active (enseignements, stage, conférences...), mais on ne dispose malheureusement d'aucune donnée sur l'insertion professionnelle ! Les seuls chiffres disponibles sont ceux d'une poursuite d'études en master (environ 20 à 25 % des étudiants), mais on ne sait quel est le taux de succès à ce niveau et on ignore également quel est leur devenir professionnel.

La population étudiante est bien connue : les données sont nombreuses et précises. Le grand nombre d'étudiants étrangers et de bacheliers titulaires d'un bac professionnel explique et justifie la présence de nombreux cours de remédiation (FLE en particulier pour les étudiants étrangers) et de remise à niveau. On aimerait trouver des indicateurs aussi précis pour le devenir des étudiants, diplômés ou non : les enseignements, à l'heure actuelle particulièrement bien adaptés au public, pourraient aussi être affinés en fonction des emplois. Dans le même ordre d'idées, on regrette également l'absence d'un conseil de perfectionnement formel. Les retours d'expérience (après stage sans doute) et la prise en compte des évaluations par les étudiants semblent être les seules données permettant une évolution des enseignements.

- Points forts :
 - Une offre en langues très complète.
 - La politique très élaborée pour l'organisation d'un stage de longue durée en semestre 5.
 - La bonne prise en compte de la population étudiante en particulier avec une offre de mise à niveau.
 - Une bonne progression des enseignements (du général au spécialisé).
- Points faibles :
 - L'absence de données sur le devenir professionnel des étudiants.
 - L'absence de conseil de perfectionnement.
 - Le manque de mobilité internationale des étudiants.
 - Le décrochage en première année de licence.

Recommandations pour l'établissement

Un diplôme professionnel ne peut faire une impasse sur le devenir de ses anciens étudiants. Un observatoire devrait être mis en place dans les meilleurs délais : vers quelles professions les étudiants se dirigent-ils vraiment ? Quelles sont les langues (et quels sont les couples de langues) qui permettent plus volontiers d'accéder à ces professions ? Les emplois se situent-ils en France ou à l'étranger ? Quel est le niveau réel de ces emplois ?

Un conseil de perfectionnement devrait être introduit dans la formation, accueillant des professionnels (employeurs ou maîtres de stage réguliers ainsi qu'anciens étudiants).

Il conviendrait d'affiner les contenus des enseignements dispensés en recherchant éventuellement une adéquation avec les emplois effectifs, sans toutefois évidemment renoncer à la formation théorique fondamentale.

Dans la mesure où, sur le marché de l'emploi, les titulaires de la mention sont en concurrence avec des diplômés de formations qui intègrent des stages obligatoires à l'étranger, la mobilité internationale devrait être renforcée. Puisque des contraintes financières sont avancées pour expliquer la faiblesse de la mobilité, il pourrait sans doute être possible d'envisager une année d'assistantat qui pourrait par exemple s'intercaler entre la deuxième et la troisième année de licence, voire se situer après la troisième année.

Enfin, la qualité certaine du diplôme autoriserait sans aucun doute une plus grande valorisation de ce dernier.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Monsieur Jean Marc GEIB
Directeur de la section de la formation et des
diplômes
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Saint Denis, le 13 septembre 2013

Monsieur le président, Cher collègue,

La direction de l'établissement ainsi que les porteurs de projets ont pris connaissance des évaluations des licences, des licences professionnelles et des masters réalisées par vos équipes.

Ces évaluations ont fait l'objet d'un examen attentif. Dans un contexte de profonde mutation et d'importants changements concernant notamment les appellations et les règles d'accréditation/habilitation des diplômes, j'ai souhaité que les collègues considèrent avec la plus grande attention vos remarques et que les évolutions attendues par l'AERES soient étudiées et intégrées aux projets.

Je vous prie de trouver ci-après les commentaires que je suis en mesure de vous apporter sur ces évaluations.

Tant pour les licences que pour les masters, une majorité des évaluations soulignent l'insuffisance de suivi des anciens étudiants, tant en termes de poursuite d'étude ou de réorientation que d'insertion professionnelle. Nous sommes conscients de cette faiblesse et de la nécessité d'accroître nos efforts, pour renouveler les modes opératoires en matière de suivi des cohortes. Sur ce point particulier, les réflexions entamées ainsi que certaines initiatives locales laissent penser que l'échelle la plus appropriée pour assurer ce suivi est celle des formations elles-mêmes (ou des parcours), afin de garantir la réactivité et de meilleurs taux de réponse aux enquêtes. Le suivi des étudiants sur le plan statistique mais aussi qualitatif tout au long du parcours, en termes d'orientation, de professionnalisation et d'insertion sera une priorité dans le projet 2014.

En ce qui concerne le pilotage des formations, l'inexistence ou le fonctionnement défectueux des conseils de perfectionnement, j'observe que la critique concerne nombre de projets. Les conseils de perfectionnement vont faire l'objet d'une révision approfondie, à l'occasion de la refonte des statuts de l'établissement sur lesquels nous nous penchons activement.

Pour nourrir la réflexion et le travail des équipes, nous avons noté les nombreuses recommandations relatives à l'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants. Si certaines de nos formations ont une longue expérience en la matière, il est incontestable que cette pratique est insuffisamment intégrée. Les outils d'évaluation des conditions d'études et des enseignements doivent être introduits au cœur des formations ; certaines sont un exemple, portées par l'IDEFI CréaTIC, incluant l'évaluation dans le contrat pédagogique.

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Concernant les licences professionnelles, un travail de fond est nécessaire tant en termes de connexion entre cursus, qu'en termes de liens avec les partenaires professionnels et plus généralement de suivi des étudiants.

Un autre chantier nous incombe, évoqué dans de nombreux rapports d'évaluation, inégalement engagé selon les formations : celui de l'alternance. Le service de la Formation permanente et quelques UFR, ainsi que les IUT, ont largement entamé le travail ; il convient à présent de déployer le dispositif à d'autres formations. La nécessité de rebâtir notre offre de formation en masters et de retravailler les maquettes de licence, dans le cadre de la spécialisation progressive du cycle L va nous permettre d'aborder concrètement cette démarche. La mise en place d'une vice présidence « Formation tout au long de la vie » nous y aidera.

En matière de relations internationales, les évaluations relatives à la mobilité sortante des étudiants sont contrastées : s'il s'agit d'un point fort manifeste dans de nombreuses formations, d'autres demeurent en retard dans le développement de partenariats, et leur mise en œuvre. L'une des missions de la vice présidence « Relation Internationale » est d'accompagner ces dernières. Une réflexion en matière de politique des langues s'avère également nécessaire pour mieux accompagner nos étudiants vers l'international.

Je me satisfais enfin que l'AERES porte un regard positif sur les projets pédagogiques et sur l'investissement des équipes dans l'aide à la réussite. Il s'agit en effet d'une priorité. Dans le nouveau contexte de la nomenclature simplifiée et de la spécialisation progressive des licences, nous poursuivrons dans ce sens : projet pédagogique fort, ancré dans le territoire, adossé aux équipes de recherche, faisant place à l'accompagnement personnalisé des étudiants pour les conduire à la réussite et à la poursuite de leurs études.

Remerciant les équipes de l'AERES, pour le sérieux avec lequel elles ont accompli leur mission, j'attire votre attention sur le fait qu'en raison du changement du cadre législatif, un certain nombre de projets évalués au printemps dernier vont être revus et seront mis en œuvre dans un format modifié. J'y vois l'occasion de renforcer le travail de réflexion et de rénovation des pratiques dans le sens de vos recommandations.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, en l'expression de ma haute considération.

Danielle TARTAKOWSKY
UNIVERSITÉ PARIS
La Présidence
VINCENNES SAINT-DENIS

Retour de l'évaluation AERES du diplôme LEA
MENTION : LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES
Domaine : lettres et langues
Demande n°S3LI140007216

Les points faibles relevés par les experts sont pertinents et nous tâcherons de mettre en place différents remèdes dès à présent et de les formaliser dans le prochain contrat :

- concernant l'absence de données sur le devenir professionnel des étudiants. Le devenir de nos anciens étudiants a toujours été au centre de nos préoccupations, mais nous n'avons pas encore trouvé la solution efficace pour mettre en place un observatoire. Nous avons travaillé à l'établissement d'un annuaire des anciens étudiants, couplé avec un forum situé sur une plateforme numérique. Cette expérience n'a pas porté ses fruits pour plusieurs raisons : premièrement, nous n'avons pas pu établir la liste des adresses des anciens, puisque nous n'avons pas accès à leurs adresses personnelles. En effet, l'université attribue à tous les étudiants une adresse paris8 lors de leur inscription, qui est la seule qui leur permet de recevoir les courriers internes et qui nous est communiquée. A la fin de leur inscription à l'Université, cette adresse est supprimée, ce qui nous empêche de rester en contact avec eux. D'autre part, nos appels répétés aux étudiants sortants pour qu'ils s'inscrivent (avec leur adresse personnelle) sur le forum n'ont pas été suivis d'effets, certainement parce que le fonctionnement propre d'une Université ne permet pas le développement d'un esprit et d'une culture d'école, si bien que les étudiants sortants ne voient pas l'intérêt de garder un contact avec leurs " camarades de promotion " ni avec les enseignants qui les ont formés. Dès à présent, nous allons essayer d'autres méthodes pour mettre en place cet observatoire, par exemple en habituant très tôt les étudiants à remplir des " fiches annuaires " (une par année, sans attendre le dernier semestre), en les incitant à utiliser différentes adresses et à mettre à jour leurs coordonnées tout au long de leurs études. Dans le prochain contrat, nous pouvons renforcer leur formation à l'emploi des TICE, par exemple en intégrant un EC obligatoire de TICE dans les maquettes.
- concernant le pilotage de la licence. L'AERES recommande un élargissement du conseil de perfectionnement ainsi que sa formalisation. Il semble en effet tout à fait pertinent d'accueillir des professionnels (employeurs ou maîtres de stage), des anciens étudiants mais également des représentants étudiants élus dans le bureau LEA. Dès à présent, nous agissons pour renforcer les contacts avec les professionnels, qui sont sollicités pour intervenir dans les cours de préparation au stage, et nous proposerons à certains d'entre eux de participer au conseil de perfectionnement ; nous sollicitons déjà les anciens étudiants dans le cadre du tutorat, mais nous pouvons également demander à certains de siéger au conseil ; enfin nous pourrions organiser des élections d'étudiants représentants (pour chaque année de Licence) qui participeront aux réunions de pilotage.
- concernant le manque de mobilité internationale des étudiants. Nous insistons sur le fait que notre public est particulier. Nous rappelons notamment la forte proportion d'étudiants étrangers, surtout en L3, qui explique en partie ce peu de mobilité : il leur est très difficile de sortir de l'hexagone sans mettre en péril leur carte de séjour. Par ailleurs, une part importante de nos étudiants travaille pour payer leurs études et, s'il existe effectivement des bourses qui pourraient couvrir leurs frais à l'étranger, ils ne peuvent, pour beaucoup, prendre le risque de ne pas retrouver d'emploi à leur retour. Néanmoins de nombreux efforts sont faits chaque année pour inciter les étudiants de s'inscrire dans les programmes ERASMUS, MICEFA et CREPUQ. Suivant les conseils de l'AERES, nous inciterons également les étudiants à se tourner vers l'Assistanat, mais aussi vers le Volontariat international (VI), et en particulier vers les volontariats internationaux en entreprise (VIE) ou en administration (VIA) qui permettent le développement professionnel du volontaire à l'international ou vers les volontariats internationaux d'échange et de solidarité (VIES) où la dimension de la coopération est un bon complément notamment pour le Parcours cultures et communication.
- concernant le décrochage en première année de licence. La bonne intégration des étudiants, le suivi personnalisé et l'aide à l'orientation a toujours été au centre de nos préoccupations. La mise en place

de l'Orientation Active pour Tous lors de l'inscription des futurs étudiants sur l'Application Post-Bac permet notamment de conseiller les futurs L1 et de les orienter soit vers le meilleur binôme de langue en fonction de leur profil, soit vers le diplôme qui correspond le mieux à leurs motivations. De même, nous orientons les étudiants étrangers et nous avons mis en place un système complet de remédiation qui permet à la plupart d'entre eux de poursuivre leurs études dans notre diplôme. Tout au long du cursus, des enseignants référents sont présents pour leur venir en aide (par parcours et par langues), et des tuteurs étudiants sont à leur disposition. Nous regrettons cependant l'arrivée tardive et massive d'étudiants qui s'inscrivent chaque année en LEA par défaut, faute d'avoir obtenu une place en BTS, qui ne sont pas orientés au sein de notre formation mais directement admis par le bureau de la scolarité. Le taux de décrochage parmi ce public est inévitable, puisque le diplôme LEA n'est pas leur premier choix, ne leur correspond pas (ils n'ont souvent pas étudié au préalable 2 langues étrangères) : ils abandonnent ou se réorientent donc systématiquement au cours de leur première année, faisant augmenter le taux de décrochage en L1 en conséquence. Une meilleure communication et valorisation de notre diplôme devrait permettre de réduire les "erreurs d'orientation" et éventuellement de transformer pour tous les publics l'inscription en LEA en premier choix.